SACINATIONS JUILLE 2014

MERCI!



La photographie du conseil municipal sera communiquée prochainement sur le site Internet ainsi que dans le prochain bulletin.

Mesdames, Messieurs,

En votant lors du scrutin des 23 et 30 mars 2014 et par votre participation, vous avez démontré l'intérêt que vous portez à la vie locale.

Les élections désormais terminées, je tiens, au nom du nouveau conseil municipal, à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous saluons nos prédécesseurs pour leur implication dans le développement de notre commune et souhaitons nous montrer respectueux de leur travail.

Le 4 avril dernier, j'ai reçu le mandat que vous m'avez confié avec une profonde émotion.

Je ceins l'écharpe tricolore avec beaucoup de fierté mais aussi beaucoup d'humilité, car sans la confiance donnée par mes proches, mon entourage, bon nombre d'habitantes et d'habitants, je ne serais pas à cette fonction aujourd'hui. La devise "Liberté Egalité Fraternité" qui orne la maison commune me rappelle quotidiennement mes devoirs vis-à-vis de la population, tandis que l'écharpe tricolore me rend garante du respect des lois de notre pays ici même à St-Martin. J'ai pleine conscience des valeurs démocratiques et mesure avec clairvoyance la tâche qui me revient.

Je tiens à vous rappeler mon engagement pour notre commune et peux vous assurer que je serai le maire de tous les habitants.

Les quatorze élus qui m'entourent sont engagés pour mener des projets sur la base d'un programme commun. L'équipe mettra ses compétences et sa détermination au service de l'intérêt collectif.

Tout en respectant ce qui a pu être fait, nous allons apporter notre style, notre manière de faire et modestement notre valeur ajoutée, dans la gestion de notre commune en favorisant votre participation.

Nous resterons guidés par le sens du service public, le respect de l'intérêt général et je veillerai, au long des six années de mandat, que nous maintenions une cohérence entre nos propos et nos actes.

Nous avons la conviction que nous devons, collectivement, favoriser la solidarité et toute initiative pouvant faire vivre cette notion sur Saint-Martin.

Ensemble et avec le personnel communal dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service de proximité et nous ferons au mieux pour répondre à vos actuels et futurs besoins et demandes.

Avec vous et pour vous, nous allons retrousser nos manches et travailler pour notre commune et ses habitants qui méritent le « meilleur ».

Le Maire

et l'équipe municipale.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Chaque conseil municipal a la liberté d'ouvrir ou non les commissions municipales aux habitants, leur permettant d'exprimer leur avis sur les sujets et enjeux en cours. Nous vous donnons la possibilité de participer aux commissions suivantes :

- 1. Affaires scolaires;
- 2. Urbanisme, patrimoine et développement durable ;
- 3. Manifestation, vie associative, jeunesse;

- 4. Voirie, réseaux divers et bâtiments communaux ;
- 5. Communication et revue de presse.

Pour faire connaître votre souhait de participer, il vous suffit de contacter le secrétariat le mercredi entre 9h et 12h ou d'adresser un courrier jusqu'au 30 juillet inclus.

Si le nombre de demandes est trop important, nous serons contraints de sélectionner les candidatures par ordre d'arrivée.

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec Madame le Maire?

Veuillez contacter le secrétariat au 05.55.02.18.15, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h.

ATTENTION: du 7 au 31 juillet, le secrétariat sera ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Une permanence sera assurée les samedis 12, 19 et 28 juillet de 9h à 12h.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 juillet

Fête populaire

Samedi 16 Août

Marché de pays

Photos: C. Rousseau - E. Fernandez